



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

08/06/2023

AFFICHEE LE :

08/06/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 25

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

15 JUIN 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 14 juin, à 20 h 00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Bertrand HAVARD, Fabienne KACZMAREK, Véronique VASTEL, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Bertrand HAVARD à Hélène BURGAT, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST, Véronique VASTEL à Joël JEANNE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

DELIBERATION N° DELIB/2023/052

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

Il est proposé au présent Conseil de modifier le tableau des postes budgétaires de la collectivité comme suit :

➤ **Avancements de grade :**

Dans le cadre du déroulement de carrière des fonctionnaires municipaux et après examen des possibilités d'avancements de grade au titre de l'année 2023, en application des lignes directrices de gestion des ressources humaines pour 2023-2024, il est proposé de procéder à la modification de 15 postes afin de permettre la nomination rétroactive au 1^{er} janvier 2023 (sauf réunion des conditions statutaires ultérieure) des agents « promouvables » inscrits aux tableaux annuels d'avancement, sur proposition de la Maire.

➤ **Nomination suite à réussite à concours :**

Suite à réussite à concours interne et inscription sur liste d'aptitude en 2022 au grade de technicien territorial, il est proposé de nommer l'actuelle cheffe d'équipe entretien des locaux et remplacement au grade de technicien, avec des missions complémentaires de gestionnaire de flux, à compter du 1^{er} juillet 2023.

➤ **Mise en adéquation de postes budgétaires, quotités et grades d'agents recrutés :**

Il est proposé de modifier le support budgétaire des emplois de :

- Assistante RH
- Directeur des services techniques
- Directeur adjoint Education, enfance, jeunesse
- Gardien de cimetière
- Aide de cuisine

Ainsi, par conséquent,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le tableau des postes budgétaires de la collectivité,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** la modification du tableau des effectifs telle que prévue par la présente délibération ;
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à :
 - ✓ Transformer le poste d'attaché n°358 à temps complet en poste d'attaché principal à temps complet ;
 - ✓ Transformer deux postes d'éducateur de jeunes enfants n° 93 et 95 à temps complet en poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet ;
 - ✓ Transformer le poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe n° 3 à temps complet en poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 23 juillet 2023 ;
 - ✓ Transformer le poste de technicien n° 75 à temps complet en poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
 - ✓ Transformer le poste d'adjoint administratif n° 54 à temps complet en poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
 - ✓ Transformer le poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe n° 364 à temps complet en poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - ✓ Transformer le poste d'adjoint technique à temps complet créé par délibération du 30 septembre 2014 et modifié le 5 juillet 2017 en poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
 - ✓ Transformer le poste d'adjoint technique n° 144 à temps complet en poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 2 mai 2023 ;
 - ✓ Transformer le poste d'adjoint technique n° 184 à temps complet en poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 4 juillet 2023 ;
 - ✓ Transformer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe n° 139 à temps complet en poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - ✓ Transformer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe n° 82 à temps complet en poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2023 ;
 - ✓ Transformer deux postes d'adjoint d'animation à temps complet créés par délibération du 30 septembre 2014 et modifiés le 27 novembre 2019 en postes d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
 - ✓ Transformer le poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe n° 328 à temps complet en poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2023 ;

- ✓ Transformer le poste d'agent de maîtrise n° 50 à temps complet en poste de technicien à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2023 ;
- ✓ Transformer le poste d'adjoint administratif n° 348 à temps complet en poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- ✓ Transformer le poste d'ingénieur territorial n° 317 à temps complet en poste d'ingénieur principal à temps complet ;
- ✓ Transformer le poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet créé par délibération du 27 novembre 2019 et modifié le 30 juin 2021 en poste d'attaché territorial à temps complet ;
- ✓ Transformer le poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe n° 15 à temps complet en poste d'adjoint technique à temps complet ;
- ✓ Transformer le poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe n° 58 à temps complet en poste d'adjoint technique à temps complet.

| VOTE | POUR | CONTRE | ABST. | NE PREND PAS PART AU VOTE |
|------|------|--------|-------|---------------------------|
| | 28 | 0 | 0 | 0 |

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT